

CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'UTILISATION

DE L'OFFRE MICROSOFT CLOUD OFFICE 365 BUSINESS ESSENTIALS / PREMIUM BUSINESS

Mis en ligne le 28 octobre 2016

LA POSTE édite un site internet accessible, sous le nom de domaine suivant :
« <https://cotepro.laposte.fr> » permettant à ses Membres d'accéder à un réseau social d'entreprises et à différents services associés (ci-après : le « Site »).

LA POSTE permet à chaque Membre qui le souhaite d'accéder à des offres de services proposés par MICROSOFT. Le règlement de ces services se fait par abonnement. Les contenus, modalités pratiques et financières de ces offres de service sont détaillés sur le Site et dans les présentes conditions.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Article 1. Champ d'application et acceptation des Conditions d'utilisation | 3 |
| Article 2. Définitions | 4 |
| Article 3. Offres de Services MICROSOFT BUSINESS | 6 |
| 3.1 Offre MICROSOFT OFFICE 365 BUSINESS ESSENTIALS | 6 |
| 3.2 Offre MICROSOFT OFFICE 365 BUSINESS PREMIUM..... | 6 |
| Article 4. Accès aux Services MICROSOFT BUSINESS | 7 |
| 4.1 Accès aux offres MICROSOFT OFFICE 365..... | 7 |
| 4.2 Utilisation des Services..... | 7 |
| Article 5. Prix, échéances et modalités de paiement | 8 |
| Article 6. Durée - Modalités de résiliation et renouvellement d'un Abonnement | 8 |
| Article 7. Données personnelles | 9 |
| Article 8. Responsabilité et Garantie | 10 |
| 8.1. Fonctionnement du Site et des Services..... | 10 |
| 8.2. Conditions d'utilisation des Services MICROSOFT..... | 10 |
| Article 9. Support & Maintenance | 11 |
| 9.1 Support LA POSTE (niveau 1) - Assistance | 11 |
| 9.2 Support MICROSOFT..... | 11 |

CÔTÉ PRO



| | |
|--|----|
| Article 10. Modification des Services ou des Conditions d'Utilisation | 12 |
| Article 11. Sécurité de la navigation | 12 |
| Article 12. Propriété intellectuelle | 13 |
| 12.1 Droits d'utilisation du logiciel | 13 |
| 12.2 Conditions d'utilisation : | 13 |
| 12.3 Droits réservés. | 13 |
| 12.4 Restrictions. | 13 |
| 12.5 Utilisation des marques..... | 14 |
| Article 13. Force majeure | 14 |
| Article 14. Sous-traitance | 15 |
| Article 15. Cession | 15 |
| Article 16. Renonciation | 15 |
| Article 17. Notification | 15 |
| Article 18. Convention de preuve | 16 |
| Article 19. Divisibilité | 16 |
| Article 20. Nous contacter | 16 |
| Article 21. Réclamation - Médiateur | 17 |
| Article 22. Droit applicable et juridiction compétente | 17 |

Article 1. Champ d'application et acceptation des Conditions d'utilisation

Les présentes conditions spécifiques d'utilisation (ci-après : les « CSU ») sont en langue française et ont vocation à s'appliquer de façon exclusive entre la société La Poste, (ci-après désignée « LA POSTE » ou « la Société ») et tout Membre souhaitant utiliser, au sein ou en dehors de la Plateforme COTE PRO, à certaines des nouvelles fonctionnalités proposées par MICROSOFT OFFICE 365 comprenant notamment calendrier, emails, Excel, Word, Powerpoint, Skype Entreprise et, OneDrive. Office 365 est un service de productivité fourni par MICROSOFT actualisé constamment, accessible en ligne ou par l'intermédiaire de solutions logiciels en fonction de l'offre choisie par le Membre.

CÔTÉ PRO

Les présentes CSU organisent les conditions d'utilisation des offres proposées. Toute utilisation du site suppose l'acceptation préalable par le membre des CGU Mon Compte La Poste et des présentes CSU. Le Membre s'engage ainsi, sans restriction ni réserve, à se conformer aux Conditions Générales d'Utilisation (CGU) Mon Compte La Poste et aux Conditions d'utilisation (CSU). Les Conditions sont susceptibles d'évoluer, la Société se réservant la faculté de les modifier à tout moment.

En outre, l'utilisation des services en ligne MICROSOFT OFFICE 365 BUSINESS ESSENTIALS / PREMIUM BUSINESS proposés par LA POSTE est régie par :

- les conditions du document intitulé « Customer Agreement - Contrat Microsoft Cloud – Volume Licensing » accessibles sur le site de MICROSOFT en cliquant sur le lien : <https://msdn.microsoft.com/fr-fr/library/partnercenter/mt156994.aspx> ,
- et les Conditions d'Utilisation (ou Volume Licensing Online Services Terms - ci-après « OST ») accessibles sur le site de MICROSOFT disponibles sur le lien : <http://www.microsoft.com/fr-fr/Licensing/product-licensing/products.aspx>

Le Membre reconnaît qu'il est pleinement informé et qu'il est tenu par l'ensemble des dispositions des Conditions suivantes : CGU et CSU LA POSTE et CONDITIONS MICROSOFT.

Le Membre reconnaît en outre qu'il est un professionnel et qu'il souscrit ces Services pour un usage professionnel.

Article 2. Définitions

Abonnement

Convention entre La Poste et ses clients pour l'usage habituel d'un service ou d'une application en échange d'un paiement forfaitaire.

Application

Programme ou ensemble de programme sur La Poste permettant d'aider l'utilisateur à réaliser une tâche précise.

Correctif

Désigne un correctif, une modification ou une amélioration de Services, ou leurs dérivés, que Microsoft met sur le marché (comme les Service Packs de Produits) ou que Microsoft fournit au Client pour résoudre un problème spécifique.

CÔTÉ PRO



Conditions Générales d'Utilisation (CGU) Mon Compte La Poste

Conditions générales du compte La Poste qu'il est nécessaire d'ouvrir afin de bénéficier des services sur la plateforme Coté Pro et en particulier des services de MICROSOFT.

Membre

Désigne tout Internaute ayant renseigné des données personnelles sur le formulaire d'inscription du site La Poste.

Office 365

Marque désignant les formules permettant de louer la dernière version de Microsoft Office.

One drive

Ensemble de services en ligne : stockage et applications Word, Excel, PowerPoint et OneNote, dont les fonctionnalités sont toutefois réduites par rapport aux logiciels installés sur un ordinateur.

Outils bureautiques

Logiciels qui aident l'entreprise dans la rédaction de documents.

Plateforme

Autre nom pour désigner le site internet Coté Pro.

Services

Services proposés par MICROSOFT sur la plateforme coté pro.

Service d'assistance

Pour La Poste, cela correspond aux activités de Service Clients, consistant à aider les Membres à résoudre un problème dans l'utilisation de nos services. A cette fin, La Poste met à la disposition de ses Membres différents moyens :

- une aide en ligne (<http://aide.cotepro.laposte.fr>),
- un formulaire de contact (<http://aide.cotepro.laposte.fr/contact.php>),
- ainsi qu'un numéro de téléphone (0969 321 321, prix d'un appel local).

Le Membre peut également consulter les zones d'Aide disponibles sur chaque page de la plateforme COTEPRO ainsi que les clubs dédiés aux services proposés.

CÔTÉ PRO



Site

Désigne le site web La Poste de la société La Poste.

Article 3. Offres de Services MICROSOFT BUSINESS

La Poste offre à ses Membres la possibilité d'accéder à certaines fonctionnalités apportées par les offres MICROSOFT OFFICE 365 BUSINESS PREMIUM ET BUSINESS ESSENTIALS. L'accès à ces services est conditionné à la souscription d'un abonnement et pour un engagement d'une durée minimum de douze (12) mois. La souscription au Service donne accès à l'ensemble des services de MICROSOFT mais pour un seul utilisateur et pour un seul abonnement (exemple : 5 utilisateurs = 5 abonnements).

En fonction de l'offre souscrite, le Membre a la possibilité de bénéficier des fonctionnalités suivantes :

3.1 Offre MICROSOFT OFFICE 365 BUSINESS ESSENTIALS

Au sein même de la plateforme COTEPRO, l'offre OFFICE 365 BUSINESS ESSENTIALS inclut l'accès online aux Services suivants :

- Office Online : Créez, modifiez et partagez des documents Word, OneNote, PowerPoint et Excel à partir d'un navigateur,
- Emails : messagerie professionnelle incluant une boîte de réception interopérable avec le carnet d'adresses du Membre,
- Agenda : fonctionnalité de calendrier permettant la gestion de rendez-vous et de rappels,
- OneDrive : Stockage et partage de fichiers avec un espace de stockage de 1 To par utilisateur,
- Skype Entreprise : Service et messagerie instantanée et de conférence à distance.

L'offre OFFICE 365 BUSINESS ESSENTIALS est également accessible en dehors de la Plateforme COTEPRO et inclut l'accès online aux services décrits par Microsoft et consultable sur le site internet de MICROSOFT : <https://products.office.com/fr-fr/business/office-365-business-essentials>

3.2 Offre MICROSOFT OFFICE 365 BUSINESS PREMIUM

Au sein même de la plateforme COTEPRO, l'offre OFFICE 365 BUSINESS PREMIUM inclut l'accès aux Services suivants :

L'offre OFFICE 365 BUSINESS PREMIUM permet l'accès à toutes les fonctionnalités de l'offre Office 365 Business Essentials et inclut, en plus, l'accès aux services complémentaires suivants :

CÔTÉ PRO



- Toutes les fonctionnalités de l'offre Office 365 Business Essentials,
- L'ensemble des logiciels Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint, OneNote, Sway...) téléchargeables et installables : chaque utilisateur peut les installer sur un maximum de 5 PC ou Mac, 5 tablettes (Windows, iPad et Android) et 5 smartphones.

L'offre OFFICE 365 BUSINESS PREMIUM est également accessible en dehors de la Plateforme COTEPRO et inclut l'accès aux services décrits par Microsoft et consultable sur le site internet de MICROSOFT : <https://products.office.com/fr-fr/business/office-365-business-premium>

Article 4. Accès aux Services MICROSOFT BUSINESS

4.1 Accès aux offres MICROSOFT OFFICE 365

Pour bénéficier des offres et des fonctionnalités MICROSOFT précitées, le Membre doit préalablement sélectionner l'offre souhaitée, renseigner des informations concernant son entreprise ainsi que la personne qui se chargera d'administrer le compte Microsoft pour l'entreprise et procéder au paiement de son abonnement, cette dernière étape formalisant le contrat.

Ce sera ensuite la personne désignée en qualité d'administrateur des comptes MICROSOFT qui gèrera (création, modification suppression) les comptes des collaborateurs de l'entreprise sur COTE PRO. Chaque collaborateur pourra ensuite individuellement et de manière privative accéder à son compte MICROSOFT. L'accès au compte MICROSOFT pourra se faire sur la plateforme COTE PRO par chaque collaborateur disposant d'un compte COTE PRO.

COTE PRO accusera réception de l'achat par courrier électronique dès sa validation et rappellera les principales caractéristiques du service souscrit. Une fois le paiement validé, le Membre a la possibilité de consulter sa facture au sein de son espace « Mes Documents » et prochainement dans l'espace destiné à la gestion de son profil.

4.2 Utilisation des Services

Une fois inscrit, et sous réserve d'avoir souscrit le cas échéant aux formules d'Abonnement qui lui sont proposées, le Membre bénéficiera d'un accès aux Services disponibles, selon sa formule d'Abonnement. Les prix et les modalités de paiement des différents Services Payants sont détaillés dans l'article « Prix et modalités de paiement » des Conditions d'Utilisation et sont accessibles à tout moment sur les Sites lors de la présentation ou de l'utilisation du (ou des) Service(s) Payant(s) au(x)quel(s) le membre souhaite souscrire.

Le Membre a la possibilité d'utiliser les fonctionnalités apportées par les offres de services MICROSOFT décrites à l'article 3, qu'elles aient été souscrites :

CÔTÉ PRO



- Soit par l'intermédiaire de la Plateforme COTE PRO, laquelle offre une interopérabilité des différents Services et Applications avec certaines des fonctionnalités des solutions MICROSOFT ;
- Soit en dehors de toute utilisation de la Plateforme COTE PRO (par l'intermédiaire d'un autre revendeur ou directement auprès de MICROSOFT) ;

Article 5. Prix, échéances et modalités de paiement

Le prix et les modalités de paiement de (s) offre(s) MICROSOFT sont constamment accessibles sur la Plateforme COTE PRO.

L'utilisation des offres de services MICROSOFT décrites à l'article 3 suppose que le Membre ait souscrit un Abonnement payant. Tous les prix facturés au Membre sont ceux en vigueur au jour de l'enregistrement de la commande ou du renouvellement du Contrat, déduction faite le cas échéant de tous les rabais, remises et ristournes applicables.

La facturation de l'abonnement est établie le jour de l'activation des services. Le paiement a lieu au comptant au jour de la souscription par prélèvement automatique en Euros.

Les abonnements donnent accès aux fonctionnalités MICROSOFT telles que détaillées à l'article 3 des présentes Conditions spécifiques d'utilisation :

- L'abonnement à l'Offre OFFICE 365 BUSINESS PREMIUM : L'abonnement est conclu pour une durée de douze (12) mois et est facturé en un seul paiement dont le prix figure <https://cotepro.laposte.fr/#/microsoft/login> ; consenti pour un utilisateur unique ;
- L'abonnement à l'Offre OFFICE 365 BUSINESS ESSENTIALS : L'abonnement est conclu pour une durée de douze (12) mois et est facturé en un seul paiement dont le prix figure <https://cotepro.laposte.fr/#/microsoft/login> ; consenti pour un utilisateur unique.

Article 6. Durée - Modalités de résiliation et renouvellement d'un Abonnement

L'abonnement souscrit par le Membre est d'une durée ferme de 12 mois à compter du jour de la souscription. Le Membre peut à tout moment notifier à la Société son souhait de résilier son Abonnement. Cette demande n'empêche pas le remboursement au Membre de la période restant à courir jusqu'à l'échéance de l'Abonnement.

CÔTÉ PRO



La résiliation prend effet à la date d'échéance de l'Abonnement en cours, à l'issue des 12 mois.

Deux (2) mois avant l'expiration de l'abonnement souscrit, LA POSTE rappelle au Membre par email à l'adresse fournie la date d'échéance de celui-ci. En outre, il l'informe des modalités de reconduction ou d'une nouvelle souscription à un abonnement aux offres de Services MICROSOFT.

Sans préjudice des autres dispositions des Conditions d'Utilisation, en cas de manquement grave du membre à l'une quelconque des clauses mentionnées dans les présentes, non réparé dans les 10 jours après mise en demeure., la Société se réserve le droit de résilier l'abonnement et le compte du Membre, à tout moment, sans indemnité, sans préavis ni mise en demeure. Cette résiliation produit les mêmes effets que celle décidée par le membre.

Il en sera de même en cas de violation de celui-ci par l'Abonné aux conséquences manifestement irrémédiables.

Article 7. Données personnelles

La Poste collecte et traite les données à caractère personnel concernant chaque Membre pour permettre son inscription au Compte Microsoft, la souscription et la gestion des abonnements et/ou l'utilisation des Services.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, La Poste informe ses Membres qu'ils disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données à caractère personnel les concernant. Pour cela, vous pouvez choisir d'adresser votre demande (en indiquant adresse électronique, nom, prénom, adresse postale et une copie de votre carte d'identité) :

- Par mail via le formulaire de contact en cliquant ici [aide.cotepro.laposte.fr/contact.php]
- Par courrier postal à l'adresse suivante :
Service Client Internet
Boutique du courrier
99 999 La Poste

Toutefois, en cas de demande de suppression de vos Données, nous attirons votre attention sur le fait que nous avons la possibilité de les conserver dans nos archives et ce pour la durée nécessaire à satisfaire à nos obligations légales, comptables et fiscales et notamment, afin de prévenir d'éventuels comportements illicites qui pourraient survenir après la suppression de votre Compte.

CÔTÉ PRO



Article 8. Responsabilité et Garantie

8.1. Fonctionnement du Site et des Services

LA POSTE s'engage à mettre en œuvre tous les moyens permettant au Membre un accès fiable et rapide aux Services.

Pour utiliser les Services, l'attention du Membre a été attirée sur la nécessité pour lui de posséder un équipement, des logiciels et des paramétrages nécessaires au bon fonctionnement des services. La configuration requise pour les offres proposées sur le site LA POSTE sont disponibles sur le site de MICROSOFT : <https://products.office.com/fr-fr/office-system-requirements> .

Le Membre doit disposer des compétences, des matériels et des logiciels requis pour l'utilisation d'Internet, ou le cas échéant, de services Internet et reconnaît que les caractéristiques et les contraintes d'Internet ne permettent pas de garantir la sécurité, la disponibilité et l'intégrité des transmissions de données sur Internet.

La Société attire l'attention du Membre sur le fait qu'elle ne garantit pas que les Services seront utilisables si le fournisseur d'accès Internet du Membre se montre défaillant dans l'accomplissement de sa propre prestation. Il en est de même concernant l'éditeur MICROSOFT pour lequel la société ne peut être tenue responsable. LA POSTE rappelle qu'elle agit en tant que revendeur des solutions éditées ou fournies par MICROSOFT, et par conséquent se soumet aux conditions juridiques d'utilisation et de responsabilité de ce dernier.

Ainsi, LA POSTE ne saurait en aucun cas être tenu responsable d'un non fonctionnement, d'une impossibilité d'accès, ou de mauvaises conditions d'utilisation des Sites imputables à un équipement non adapté, à des dysfonctionnements internes au fournisseur d'accès du Membre, à l'encombrement du réseau Internet, et pour toutes autres raisons extérieures à elle ayant le caractère d'un cas de force majeure au sens de la loi.

Le Membre est informé que l'exploitation des Services pourra être momentanément interrompue pour cause de maintenance, de mises à jour ou d'améliorations techniques, ou pour en faire évoluer le contenu et/ou leur présentation. Dans la mesure du possible, LA POSTE informera ses Membres préalablement à une opération de maintenance ou de mise à jour.

8.2. Conditions d'utilisation des Services MICROSOFT

Les conditions d'utilisation des Services MICROSOFT s'entendent dans la limite des fonctionnalités intégrées à la Plateforme COTE PRO. Dans le cadre de l'utilisation des Services MICROSOFT en dehors de la plateforme, les conditions d'utilisation des Services MICROSOFT s'appliquent dans leur intégralité.

CÔTÉ PRO



Article 9. Support & Maintenance

En tant que revendeur, LA POSTE s'engage à assurer auprès des CLIENTS souscripteurs d'une offre MICROSOFT OFFICE 365 BUSINESS PREMIUM OU BUSINESS ESSENTIALS, un support de Niveau 1, tel que défini comme suit.

9.1 Support LA POSTE (niveau 1) - Assistance

LA POSTE met en place un service d'assistance au profit des Membres. Ce service d'assistance en langue française a vocation à répondre aux demandes d'informations et réclamations liées à l'utilisation d'une Offre MICROSOFT souscrite par son intermédiaire, et à traiter toutes les demandes qui ne dépendent pas immédiatement de la disponibilité des outils MICROSOFT, d'une dégradation de ces services pour des raisons techniques inhérentes à MICROSOFT et pour lesquelles LA POSTE bénéficie d'une information suffisante et des outils adéquats.

Ce service d'assistance est accessible, via :

- une aide en ligne (<http://aide.cotepro.laposte.fr>),
- un formulaire de contact (<http://aide.cotepro.laposte.fr/contact.php>),
- ainsi qu'un numéro de téléphone (0969 321 321, prix d'un appel local).

Le membre peut également consulter les zones d'Aide disponibles sur chaque page de la plateforme COTE PRO ainsi que les clubs dédiés aux services proposés.

Le Service d'assistance s'engage à mettre en place l'ensemble des moyens à sa disposition pour proposer une réponse au Membre dans les meilleurs délais lorsque la demande a été effectuée par courrier postal ou par courrier électronique. LA POSTE déploie ainsi ses meilleurs efforts pour être en mesure de fournir le service souscrit. Toutefois LA POSTE est soumise à une obligation de moyens sur l'ensemble de ses prestations d'assistance.

Dans l'hypothèse où LA POSTE n'est pas en mesure de traiter la demande, celle-ci ou le Membre lui-même (selon la façon dont le service d'assistance aura été sollicité) sera alors redirigé(e), le cas échéant, vers un support de niveau supérieur, directement auprès des équipes MICROSOFT dans les conditions prévues à l'article 9.2 des présentes.

9.2 Support MICROSOFT

Dans l'hypothèse où LA POSTE s'avérerait ne pas être l'interlocuteur adéquat, ou si n'était pas en mesure de traiter la demande formulée par le Membre, celle-ci sera directement transmise aux équipes MICROSOFT.

CÔTÉ PRO



Article 10. Modification des Services ou des Conditions d'Utilisation

LA POSTE et MICROSOFT ont chacun et à tout moment la possibilité de faire évoluer techniquement et/ou fonctionnellement tout ou partie de la Plateforme et / ou de la Solution. Ces évolutions sont susceptibles de modifier les conditions d'exploitation et de mise à disposition de la Solution aux Membres sans que LA POSTE n'ait à assumer une quelconque charge financière ou puisse en être tenu responsable par le Membre.

En pareil cas, LA POSTE s'engage faire tout son possible pour informer dans les meilleurs délais le Membre des évolutions de sa Plateforme et / ou de la Solution et des dysfonctionnements momentanés qui pourraient en être la conséquence.

En outre, le Membre est informé que la société LA POSTE pourra modifier à tout moment les Conditions d'Utilisation. Le Membre sera informé de la nature de ces modifications dès leur mise en ligne sur les Sites. Les modifications entreront en vigueur dès leur mise en ligne sur le Site. Celles-ci seront immédiatement applicables pour les Membres inscrits postérieurement à la mise en ligne des modifications.

Article 11. Sécurité de la navigation

LA POSTE s'engage à mettre en œuvre des moyens performants afin que vos informations soient en sécurité. L'accès aux services LA POSTE est conditionné par votre identification à l'aide de l'adresse e-mail que vous aurez indiquée lors de la création de votre compte ainsi que du mot de passe secret personnel et confidentiel que vous aurez choisi. LA POSTE attire votre attention sur la nécessité de ne divulguer en aucun cas des informations capables de vous identifier et de ne jamais communiquer les identifiants et les mots de passe à des tiers. En cas de découverte d'utilisation non autorisée ou suspecte, nous recommandons au Membre d'aviser immédiatement LA POSTE en nous écrivant par mail via le formulaire de contact en cliquant disponible ici [aide.cotepro.laposte.fr/contact.php]

La sécurité de votre Terminal et de votre Réseau demeure sous votre responsabilité. Le partage avec d'autres utilisateurs de votre Terminal et la configuration des paramètres de votre Navigateur, relèvent de votre libre choix et de votre responsabilité. LA POSTE vous recommande d'équiper votre Terminal d'un Antivirus à jour et de ne pas laisser de tiers accéder à votre Réseau domestique filaire ou Wifi.

CÔTÉ PRO



Article 12. Propriété intellectuelle

12.1 Droits d'utilisation du logiciel :

Dès acceptation de chaque commande, MICROSOFT accorde au Membre un droit d'utilisation limité du Logiciel selon les quantités commandées.

Les licences reposent sur un abonnement. Elles sont par conséquent temporaires. La durée des droits d'utilisation est fonction de l'abonnement souscrit et limité à la durée de celui-ci.

12.2 Conditions d'utilisation :

Le Membre s'engage à respecter l'intégralité des dispositions figurant dans les conditions d'utilisation du produit MICROSOFT tel que définies dans le document appelé Volume Licensing Online Services Terms (ci-après « OST »), dont les versions en langue française sont disponibles en cliquant sur le lien suivant <http://www.microsoft.com/en-us/Licensing/product-licensing/products.aspx#SPUR>

Les conditions d'Utilisation du produit MICROSOFT applicables sont ceux inscrits dans le document OST en vigueur au jour de la souscription du Service par le Membre.

Lorsque le Membre souscrit un nouvel abonnement ou renouvelle un abonnement, les Conditions d'utilisation MICROSOFT alors en vigueur s'appliquent pendant la durée de l'abonnement concerné.

12.3 Droits réservés :

Les Services sont protégés par les lois et les traités internationaux en matière de droits d'auteur et de propriété intellectuelle. MICROSOFT se réserve tous les droits qui ne sont pas expressément concédés dans le présent contrat. Aucun autre droit n'est concédé ou implicitement accordé par voie de renonciation. Les droits d'accès au Logiciel ou d'utilisation du Logiciel sur un appareil n'autorisent pas le Membre à exploiter des brevets appartenant à MICROSOFT ou tous autres éléments de propriété intellectuelle de MICROSOFT dans l'appareil proprement dit ni dans d'autres logiciels ou appareils.

12.4 Restrictions :

Le Membre est autorisé à utiliser les Services uniquement en conformité avec les termes du présent Contrat. Le Membre ne doit pas (et n'est pas autorisé par la licence à) : (1) reconstituer la logique d'un Service ou d'un Correctif, le décompiler ou le désassembler, ni tenter de le faire, (2) installer ou utiliser des logiciels ou des technologies non fournis par Microsoft d'une manière susceptible de soumettre les éléments de propriété intellectuelle ou les technologies de Microsoft à d'autres termes de contrat de licence ou (3) contourner les restrictions techniques contenues dans les Services ou les Correctifs ou les restrictions figurant dans la documentation des Produits.

CÔTÉ PRO



Le Membre n'est pas autorisé à désactiver, détourner ou tenter d'une quelconque autre manière de contourner tout mécanisme de facturation de l'utilisation des Services en Ligne par le Membre. Sauf autorisation expresse dans le présent Contrat ou la documentation du Service, le Membre n'est pas autorisé à distribuer, concéder en sous-licence, prêter, louer, revendre ou transférer un Service, en tout ou partie, ou l'utiliser pour proposer des services d'hébergement à un tiers.

12.5 Utilisation des marques.

Le Contrat ne confère au Membre aucun droit, titre intérêt ou licence relatif à la marque de Microsoft. Le Membre ne peut pas utiliser les marques de MICROSOFT dans le cadre de la transmission d'emails commerciaux non sollicités.

Article 13. Force majeure

LA POSTE ne saurait être tenue responsable de tout retard dans l'exécution de ses obligations ou de toute inexécution de ses obligations résultant des présentes Conditions Générales d'Utilisation lorsque les circonstances y donnant lieu relèvent de la force majeure.

On entend par cas de force majeure tout événement rendant soit impossible, soit manifestement plus difficile l'exécution d'une obligation en raison du caractère imprévisible ou irrésistible ou extérieur de cet événement, ces trois critères étant alternatifs.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, les cas suivants : Blocage des communications électroniques, y compris des réseaux de communications électroniques, non prévisible par La Poste, remettant en cause les normes et standards de sa profession et tout autre cas indépendant de la volonté des parties empêchant l'exécution normale des obligations découlant du Contrat.

Tout cas de force majeure affectant l'exécution des obligations résultant des présentes Conditions Générales d'Utilisation par l'Utilisateur suspendra, dès sa date de survenance, l'exécution des Services.

A partir de cette date, et malgré le cas de force majeure, LA POSTE s'efforcera dans la mesure du possible d'informer l'Utilisateur de l'existence de ce cas de force majeure et/ou de rétablir un accès, même dégradé, au Compte et aux Services.

Il est expressément convenu entre les Parties que la mise en œuvre tout à fait exceptionnelle de ces moyens palliatifs par La Poste pendant la survenance d'un cas de force majeure ne pourra donner lieu à aucune responsabilité ou indemnisation de la part de LA POSTE.

CÔTÉ PRO



Article 14. Sous-traitance

La Poste se réserve le droit de faire exécuter tout ou partie des prestations objet des présentes par toute autre société de son choix en sous-traitance, La Poste restant seule responsable à l'égard de l'Utilisateur, à charge pour elle de se retourner contre ses sous-traitants.

Article 15. Cession

Les Conditions Générales sont proposées par LA POSTE et acceptées par l'Utilisateur pour accéder au site et aux offres de services. Cet accès ne peut être cédé en tout ou partie, à titre gratuit ou onéreux, pour quelque motif que ce soit.

Article 16. Renonciation

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie, à l'une quelconque de ses obligations, ne saurait être interprété comme une renonciation pour l'avenir à se prévaloir de l'obligation considérée.

Article 17. Notification

Toute notification requise aux termes des Conditions Générales d'Utilisation devra être faite à l'autre partie par écrit, par lettre recommandée avec avis de réception, ou par tout autre moyen dont la réception peut être prouvée :

- pour la Poste : à l'adresse indiquée en tête des présentes
- pour l'Utilisateur : à l'adresse indiquée lors de l'Inscription ou de l'utilisation d'un Service ou encore à toute autre adresse que l'une des parties pourrait ultérieurement indiquer à l'autre par écrit conformément au présent article.

Cette notification sera considérée comme reçue par une partie à la date du premier jour ouvré suivant sa première présentation à cette partie.

CÔTÉ PRO



Article 18. Convention de preuve

La Poste et/ou le Membre entendent fixer, dans le cadre de l'utilisation du Compte et des Services, les règles relatives aux preuves recevables entre eux en cas de litige et à leur force probante. Les stipulations qui suivent constituent ainsi la convention de preuve passée entre les parties, lesquelles s'engagent à respecter le présent article.

La Poste et le Membre acceptent qu'en cas de litige :

- les moyens d'identification (Identifiant, Mot de passe) liés au Compte utilisés dans le cadre des Services soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données et des faits qu'ils contiennent ainsi que des signatures et procédés d'identification qu'ils expriment.
- les données de connexion relatives à des actions effectuées depuis l'un des Services utilisant le Compte de l'Utilisateur soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données et des faits qu'ils contiennent.
- tout ou partie des informations issues du Compte lui soient présumées imputables.
- les dates générées ou inscrites électroniquement de toute information ou décision soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données et des faits qu'elles contiennent.
- les informations archivées dans le cadre de l'un des Services, les courriers électroniques, les accusés de réception échangés soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données et des faits qu'ils contiennent.

La preuve contraire peut être rapportée.

Article 19. Divisibilité

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CSU ou une partie d'entre elles est nulle au regard d'une règle de droit ou d'une loi en vigueur, elle sera réputée non écrite mais n'entraînera pas la nullité des CSU ni celle de la clause partiellement concernée.

Article 20. Nous contacter

Pour toute question concernant le Compte ou les offres Services, le Membre peut contacter le Service Clients par le biais des différents moyens mis à sa disposition :

- une aide en ligne (<http://aide.cotepro.laposte.fr>),
- un formulaire de contact (<http://aide.cotepro.laposte.fr/contact.php>),

CÔTÉ PRO



- ainsi qu'un numéro de téléphone (0969 321 321, prix d'un appel local).

Le membre peut également consulter les zones d'Aide disponibles sur chaque page de la plateforme COTE PRO ainsi que les clubs dédiés aux services proposés.

Article 21. Réclamation - Médiateur

Toute réclamation doit être adressée au service clients par le biais du formulaire en ligne accessible à partir de l'adresse <http://aide.laposte.fr/contact.php>.

Si la réponse de La Poste ne le satisfait pas ou en cas de non réponse sous deux mois après le dépôt de sa réclamation, le client peut saisir le Médiateur :

La saisine peut être effectuée :

- soit de manière informatique sur le site Internet du Médiateur du groupe La Poste :

<http://www.laposte.fr/mediateur/faireappel-au-mediateur/demarche-en-lignesaisine-acceder-au-service>

- soit par courrier à l'adresse suivante :

GROUPE LA POSTE
Médiation du Groupe
CP F407
9 rue du Colonel Pierre Avia
75757 PARIS CEDEX 15

La saisine du médiateur est admise par La Poste dans les délais de prescription légaux applicables.

Article 22. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont régies par le DROIT FRANÇAIS. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige. En cas de différend relatif à la validité, l'interprétation ou à l'exécution de leurs accords, les parties rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments d'information nécessaires.

A défaut d'accord amiable, LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS SERA SEUL COMPETENT EN CAS DE LITIGE DE TOUTE NATURE ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, et quels que soient le mode et les modalités de paiement, sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents du CLIENT puissent mettre obstacle à l'application de la présente.

CÔTÉ PRO

